



Déclaration Liminaire de l'Intersyndicale au CTREA du 3 décembre 2020

L'intersyndicale dénonce la politique actuelle du MAA en ce qui concerne la baisse de la DGH qui altère la qualité de notre enseignement, qui dans un délai imminent fragilise les établissements publics, leurs centres constitutifs et à long terme participe à la disparition de l'EA public. Le rapport du Sénat du 27 novembre confirme ce triste constat!

En effet, nous déplorons un déséquilibre marqué ces dernières années, des cartes de formations entre les établissements publics et privés à l'avantage des établissements privés dont les demandes d'ouvertures sans conditions sont pléthores (avec des effectifs à minima et des perspectives d'insertion professionnelle inexistantes ou quasi nulles (cf. le BTS GPN)).

A ce juste titre, nous nous inquiétons du devenir de l'EAP et de la fragilité de certains établissements pour lesquels ce déséquilibre pourrait être létal.

Un tel bilan n'est pas acceptable dans notre région !

Nos déclarations liminaires se suivent et malheureusement se ressemblent ce qui démontre une fois de plus l'inéquité de traitement Public/Privé de la part de la DRAAF et du MAA.

Cette situation instable et anxiogène alerte et affecte les personnels.

L'implication des équipes dans les projets d'établissements et dans l'élaboration des cartes de formations nous interpellent: les personnels, sous-couvert d'autonomie des établissements et de prises en compte des avis de chacun, supportent seules l'entière responsabilité du devenir de leurs

structures, avec tous les RPS que cela engendre : problème très largement évoqué lors des CHSCTREA.

Autre inquiétude relative au transfert et à la gestion des postes gagés sur ressources propres des établissements qui va engendrer encore plus d'insécurité et de précarité...

La DRAAF, le SRFD ou l'Inspection de l'Apprentissage ont-ils des nouvelles de France Compétence? En effet, il y a des arbitrages qui doivent se tenir sur le financement revu à la baisse des coûts contrats... Peut-on oser espérer que le MAA va enfin défendre l'apprentissage agricole qui comme le reste de l'E.A. est en souffrance (voir le rapport du Sénat du 27 novembre)?

Cette défiance des agents à l'égard de l'institution se confirme et s'amplifie. C'est la raison pour laquelle, nous les représentants des personnels ne siégeront pas à ce CTREA.

Déclaration liminaire signée par les personnels en souffrance et en colère !